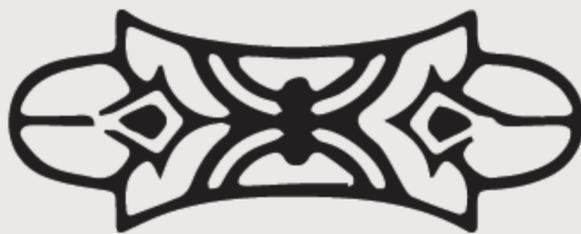
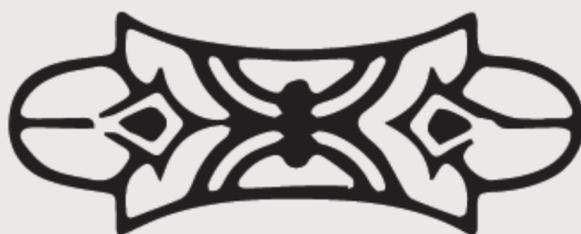


Anne Marion de Cayeux

LA VOIE AMIABLE



**Eric et Sarah s'opposent
sur la résidence de Jules**
Le parcours de leur médiation



Codecivelle

Déjà parus dans la même collection

La voie amiable - 10 choses à savoir sur le processus collaboratif (Septembre 2016)

La voie amiable - Rupture de couple : surmonter le chaos, construire l'avenir (Juillet 2017)

La médiation est un art - 10 conseils pour la réussir (Juillet 2018)

L'Essentiel de la médiation (Septembre 2018)

Claire et David divorcent - Le parcours de leur médiation (Octobre 2018)

Tous les ebooks sont à retrouver sur :
www.decayeux-avocat.com/books.htm

Préface

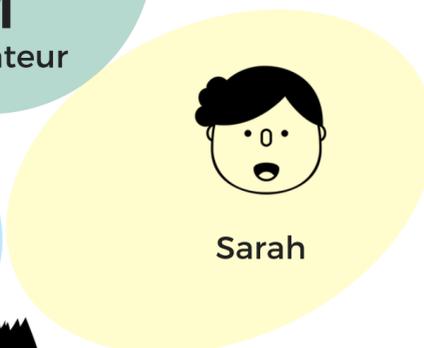
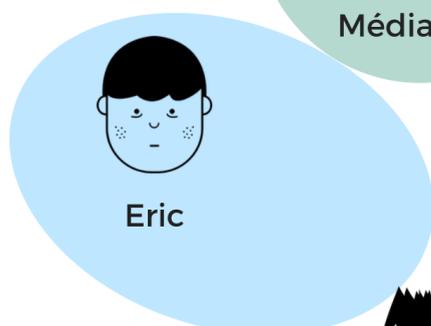
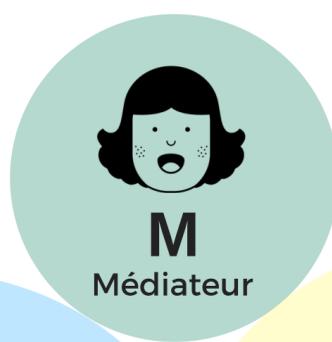
La médiation est plurielle : il existe plusieurs styles, écoles et façons de la pratiquer selon la situation, les objectifs et les besoins de chacun.

Médiation de prévention, de projets, de résolution de conflits, de recherche de solutions, de reconstruction de liens, médiation avec ou sans avocats, médiation-conciliation, médiation humaniste, négociation assistée par médiateur... Ce n'est pas évident de s'y retrouver.

Pour comprendre, rien de tel qu'un exemple. Voici l'itinéraire de médiation d'Eric et Sarah, qui ont vécu ensemble et ont un fils, Jules, 11 ans. Ils sont séparés depuis 2 ans et habitent à 2 km l'un de l'autre, en banlieue parisienne. Jules vit chez sa maman 10 jours consécutifs, et chez son papa 4 jours consécutifs du jeudi au dimanche soir. Mais voilà, Sarah veut retourner vivre plus au sud, plus précisément à 20 kilomètres d'Avignon. Elle a repéré une maison pas trop chère et proche de ses parents. Elle a économisé pour ouvrir une boutique et peut accepter un plan de départ volontaire. Elle en parle à Jules qui le dit à son papa. Eric est sous le choc. Il décide de demander au juge d'empêcher Sarah de partir avec Jules.

Nos personnages

Leur médiation, pas à pas

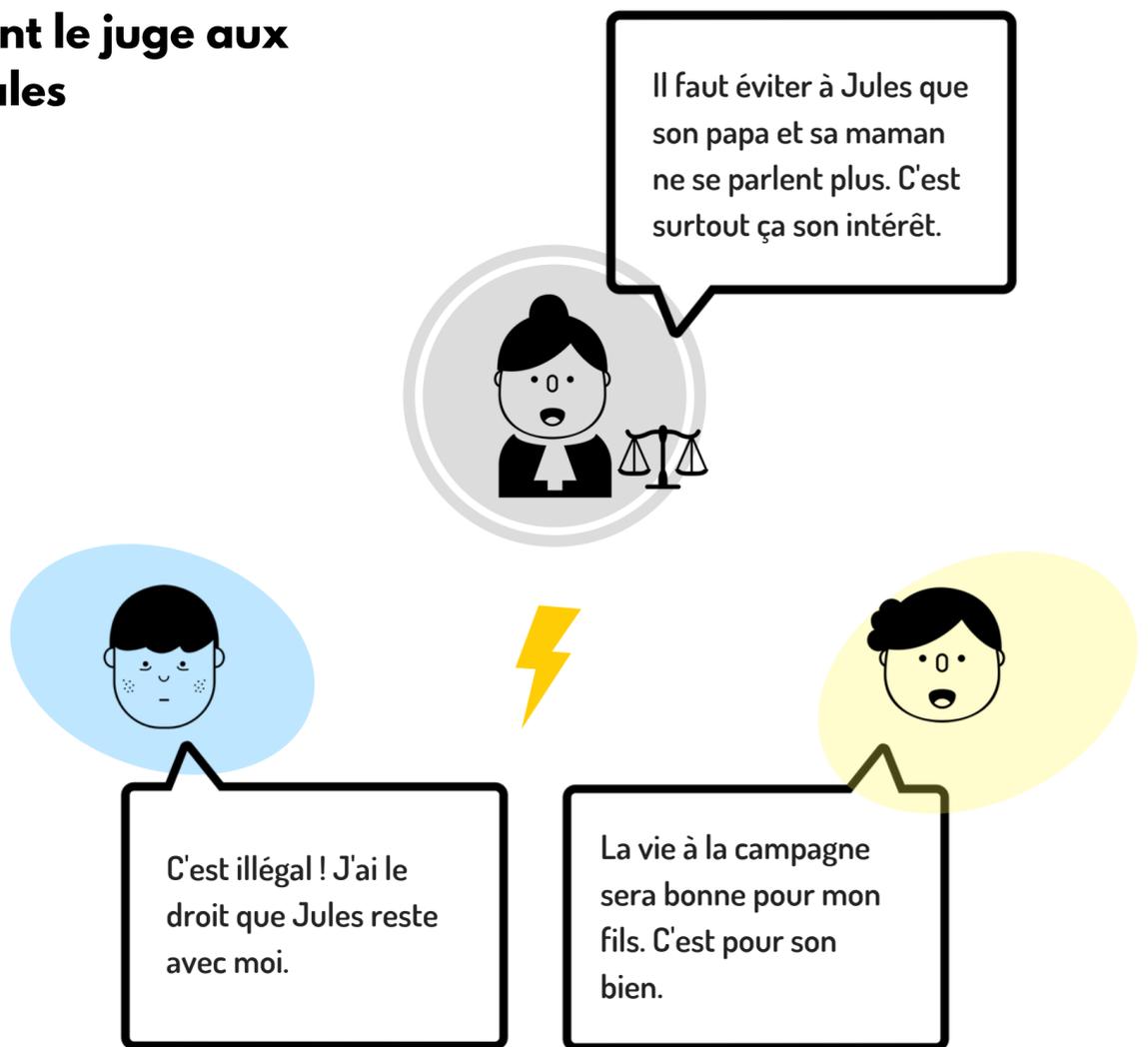


Jules
11 ans

1

Audience devant le juge aux affaires familiales

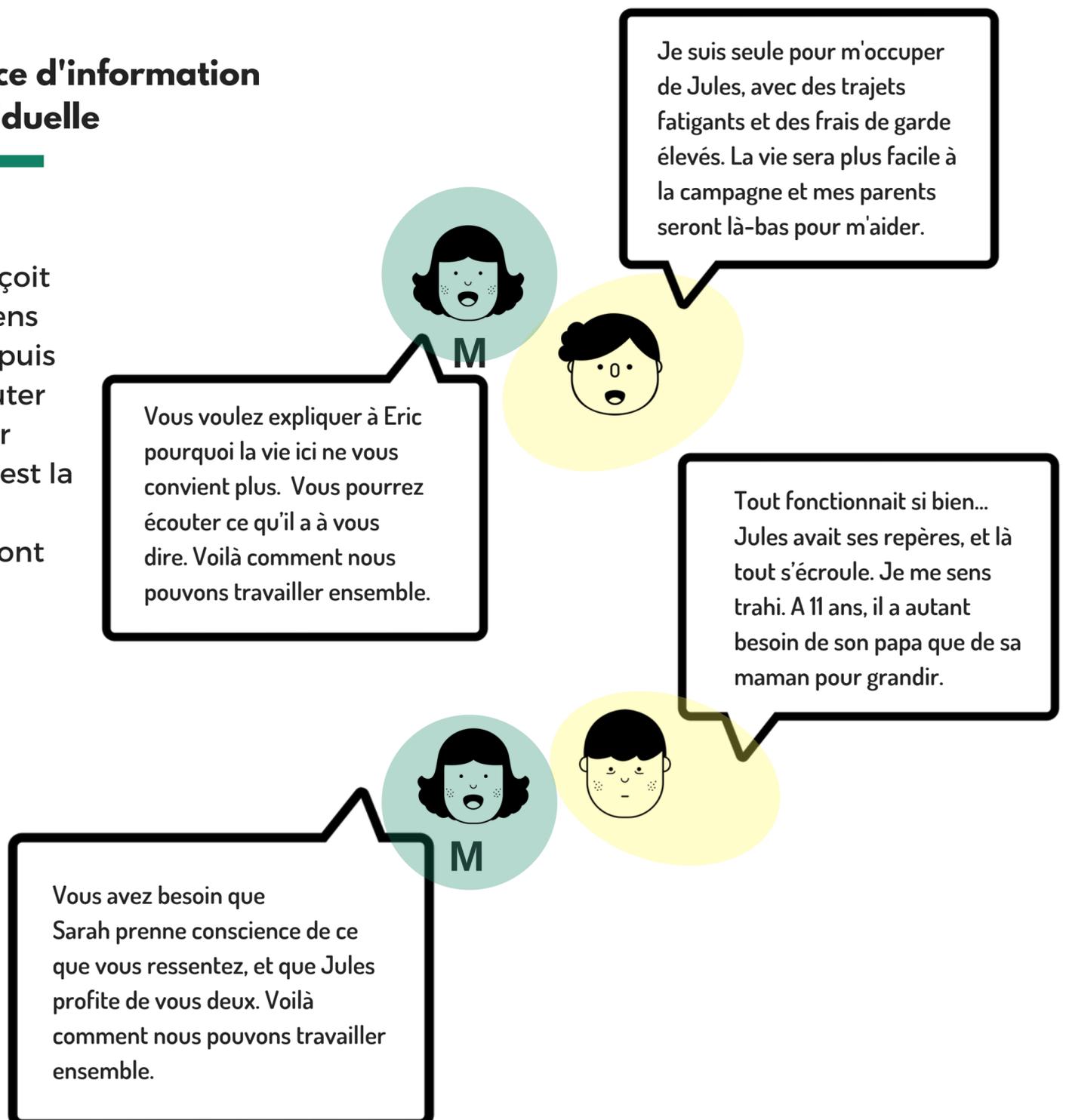
Le juge écoute Eric et Sarah. Il leur propose de tenter une médiation pour trouver une solution ensemble car son jugement décevra forcément l'un d'eux.



2

Séance d'information individuelle

Le médiateur reçoit seuls en entretiens individuels Eric puis Sarah pour écouter leur histoire, leur expliquer ce qu'est la médiation, et s'assurer qu'ils sont d'accord pour l'entreprendre.



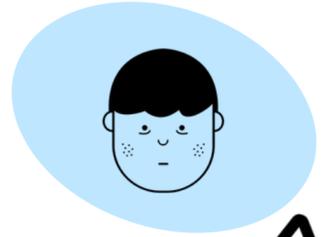
3

1ère séance plénière

Après avoir signé la convention de médiation, le médiateur invite Eric et Sarah à dire ce qui les conduit là, et à exprimer leurs besoins, leurs préoccupations, leurs attentes.

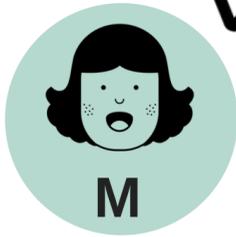


Avec Eric on ne se parle plus, sauf par textos. J'assume tout pour être une bonne mère. En fait c'est trop lourd.



Pour moi on s'entendait plutôt bien. Je ne savais pas que Sarah était en galère. Je ne veux que le mieux pour notre enfant et me suis toujours adapté jusqu'ici.

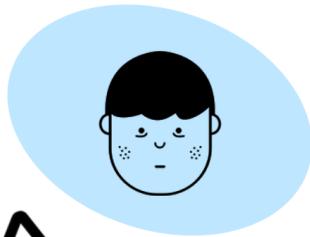
Si je comprends bien vous vous êtes éloignés par absence de communication. Vous avez besoin de restaurer le lien parental autour de Jules en vous écoutant et en vous parlant.



4

2ème séance plénière

Le médiateur écoute Sarah et Eric parler de leur relation passée et de leurs souhaits pour leur fils. Des malentendus sont levés au sujet des circonstances de la rupture et sur les besoins et possibilités de chacun. En fait ils ont plus de points d'accord qu'ils ne l'imaginaient. Eric propose de soutenir plus Sarah au quotidien pour Jules.

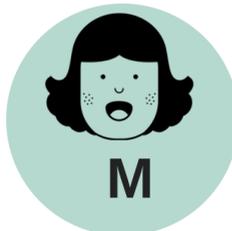


Je réalise qu'après la rupture on a perdu le contact. Je suis content de contribuer plus. Je peux m'occuper des mercredis vu que je suis indépendant.



J'ai compris qu'Eric est impliqué. S'il s'occupe de Jules tous les mercredis ça change beaucoup. J'économise la garde et cela reste compatible avec son travail.

Enfin vous êtes d'accord l'un et l'autre pour communiquer plus sur vos contraintes et vous entraider.



5

3ème séance plénière

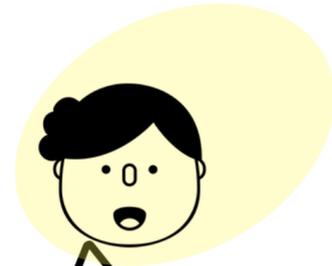
Quelques semaines ont passé. Sarah et Eric ont évolué dans leur façon d'élever Jules ensemble. Maintenant il voit son papa et sa maman chaque semaine. Le rythme convient à chacun. Sarah va acheter une petite maison près d'Avignon pour les vacances. Ils choisissent un avocat commun pour formaliser leur accord et le faire homologuer par un juge.



Je vous invite à prendre conseil pour formaliser votre accord.



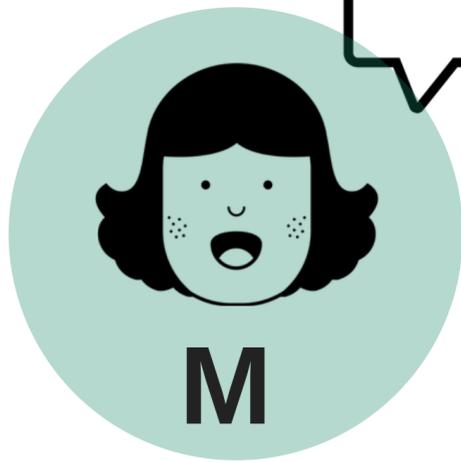
Je profite à fond de mon fils et Jules sait que ses deux parents discutent.



Je suis soulagée de voir Eric s'investir auprès de Jules.



Bonne continuation !



Crédits

Anne Marion de Cayeux

Avocat au Barreau de Paris
Spécialiste en Droit de la famille,
des personnes et de leur patrimoine
Médiateur

16 rue Théodore de Banville 75017 Paris
www.decayeux-avocat.com
01.47.63.82.41 // contact@decayeux-avocat.com



Ensemble nous pourrons passer
la vague et accéder à un monde
plus juste

Clearcase

Agence de communication by design
spécialisée dans l'univers du droit,
l'accompagnement de ses acteurs et de leurs
projets innovants.

www.clearcase.fr

clear'case

Concevoir et raconter des
histoires qui font du sens

Images : DODO pour Noun Project

Editions Codecivelle

Pour une vision plus large, plus vivante et plus
moderne que celle du code Napoléon



Remerciements :

Je remercie Catherine Emmanuel, médiatrice familiale
DE et en entreprise, formatrice aux modes amiables de
résolution des différends, pour sa lecture attentive et la
justesse de ses suggestions.

Vous voulez mieux connaître la médiation ?

*Cliquez ici pour lire
"L'essentiel de la médiation"*

*Vous vous apprêtez à engager une médiation en procédure
de divorce ?*

*Cliquez ici pour lire
"Claire et David"*



Anne Marion de Cayeux

Anne Marion de Cayeux est avocat au Barreau de Paris, spécialiste en droit de la famille des personnes et de leur patrimoine, médiateur agréé par le Centre National de Médiation des Avocats et médiateur près de la Cour d'appel de Paris.